



Willy LEMESLE
Directeur NOVAPEX
☎ 04 74 11 39 36
E-mail : willy.lemesle@novacap.eu

PREFECTURE DE L'ISERE
Direction Départementale de la Protection des
Populations
Espace le Doyen
22 avenue Doyen Louis Weil
CS6 – 38028 Grenoble Cedex 1

N/Réf. : WL/AG 2017/033

À l'attention de Monsieur le Préfet

Lettre recommandée avec AR

Roussillon, le 7 septembre 2017

Objet : Effets cumulés dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter.
ADIPEX – Projet de dépotage wagon et distribution de propylène – Commune de Salaise-sur-Sanne

Monsieur le Préfet,

En conformité avec l'article R. 122-5 du code de l'environnement relatif au contenu des études d'impact, l'analyse des effets cumulés du projet ADIPEX, faisant l'objet du présent DDAE, avec d'autres projets existants ou approuvés doit être effectuée.

Les projets à prendre en compte sont ceux qui, lors du dépôt de l'étude d'impact :

- ont fait l'objet d'une étude d'incidence environnementale au titre de l'article R. 181-14 et d'une enquête publique ;
- ont fait l'objet d'une évaluation environnementale au titre du code de l'environnement et pour lesquels un avis de l'autorité environnementale a été rendu public.

Sont exclus les projets ayant fait l'objet d'un arrêté mentionnant un délai et devenu caduc, ceux dont la décision d'autorisation est devenue caduque, dont l'enquête publique n'est plus valable ainsi que ceux qui ont été officiellement abandonnés par le maître d'ouvrage.

Ainsi, dans le cadre du dossier de demande d'autorisation d'exploiter relatif au projet ADIPEX situé sur la plateforme de Roussillon sur la commune de Salaise-sur-Sanne, qui sera déposé en septembre 2017, nous souhaiterions, d'une part, connaître les projets situés à proximité de ce projet (et qui ne figureraient pas sur le site internet de la préfecture de l'Isère), avec lesquels nous devons réaliser un cumul de nos effets, et, d'autre part, que vous nous transmettiez les informations nécessaires à la réalisation de ce cumul.



Une copie de ce courrier est également adressée à l'Inspection des Installations Classées de la DREAL de l'Isère à l'attention de Monsieur POMARET.

Nous vous souhaitons bonne réception de ce courrier et vous prions de d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sincères salutations.

Willy LEMESLE
Directeur NOVAPEX

Localisation du projet



